

Section syndicale Cgt AKKA I&S Coframi

25 février 2010 - 25 iour de grève de la faim de notre collègue - Tract N°2

LA HONTE AUX DIRIGEANTS D'AKKA I&S COFRAMI DISCRIMINATION SYNDICALE ENVERS UN HANDICAPE INVALIDE TOUT UN HISTORIQUE DE PRESSIONS INADMISSIBLES

Directeur de projet multilingue, ingénieur réseau confirmé, félicité pour ses travaux à l'occasion de tâches qui lui ont été confiées :

Pourquoi sont salaire a-t-il été baissé notablement en 2005 ?

Pourquoi plusieurs années pour faire mettre une rampe pour faciliter l'accès des handicapés à l'agence de Sophia malgré sa demande et celles de ses collègues ?

Pourquoi n'a-t-il touché aucun salaire de septembre 2008 à mars 2009 ?

Pourquoi n'a-t-il pas accès au réseau intranet de l'entreprise ?

Pourquoi n'a-t-il pas accès à la messagerie de l'entreprise ?

Pourquoi plusieurs tentatives de licenciement sans le moindre grief?

Pourquoi ne reçoit -t-il pas les justificatifs officiels de l'assureur et de l'employeur lui permettent de justifier de ses ressources et d'avoir un logement adapté à son handicap ?

Pourquoi ses demandes de remboursements de frais se perdent dans l'entreprise ?

Pourquoi ses enfants ne bénéficient-ils pas de la mutuelle et prévoyance ?

Pourquoi son dossier se perd chez l'organisme mutuelle et prévoyance ?

Pourquoi le convoquer le 17 février 2010 alors qu'il présente un certificat médical attestant qu'il ne peut pas se déplacer et alors qu'il est l'objet même d'une procédure de licenciement de salarié "protégé"?

Pourquoi l'enquête demandée dans le cadre de la procédure d'alerte des DP AKKA I&S a été refusée dans un premier temps le 12/02/2010 et 16/02/2010 puis, alors que l'affaire s'ébruite en dehors de l'entreprise, cette enquête demandée par le CHSCT est cette fois acceptée le 22/02/2010 ?

LA DIRECTION SE DOIT DE TENIR SA PAROLE ET FOURNIR DES ENGAGEMENTS ECRITS PUBLICS DANS L'INTERET DE CE SALARIE SEULS GARANTS POUR LUI D'UN AVENIR DIGNE AUQUEL IL A DROIT

NON AU LICENCIEMENT ABUSIF !!!

MANIFESTATION A SOPHIA ANTIPOLIS 1er MARS 2010 13h00

Soyons solidaires! Envoyez vos protestations! Exigez que nos dirigeants prennent leurs responsabilités et respectent leurs engagements en envoyant un email de protestation pour faire cesser cette situation intolérable à :

Maurice Ricci, PDG de AKKA TECHNOLOGIES: m.ricci@akka.eu Bernard Moulène, PDG de AKKA I&S: b.moulene@akka.eu

Section syndicale CGT AKKA I&S Coframi

http://cgt.akka.is.online.fr

Contact: CGT.akka.is@online.fr